



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 30 juillet 2015

---

## Les assureurs doivent assumer leurs responsabilités !

---

Depuis de nombreux mois, les services de la Mairie interviennent auprès des différentes parties afin de rétablir une situation sanitaire normale sur le quartier du Moulin, suite à l'incendie de l'ancien Leader Price.

Malgré sa volonté à trouver la solution la plus appropriée pour assurer la sécurité et la salubrité la ville de Creil se heurte à l'intransigeance des différentes parties dont les assurances qui privilégient leurs propres intérêts au détriment de ceux de la population.

De plus la Ville de Creil n'a pas le droit d'intervenir physiquement car elle n'est pas autorisée à pénétrer sur le site !

La Ville vient de saisir de nouveau le Préfet pour qu'une intervention rapide des services sanitaires soit menée afin de mettre les différentes parties face à leurs responsabilités. Dans la situation actuelle, pour accentuer la lutte contre la prolifération des rongeurs, la Ville a demandé aux services de la Lyonnaise des Eaux d'intervenir sur l'ensemble de ses installations du pourtour du site.

Jean-Claude VILLEMMAIN  
Président de la Communauté de l'Agglomération Creilloise  
Maire de Creil

Contact presse : Cabinet du Maire

03.44.29.50.51

**C'est maintenant !**  
[www.creil.fr](http://www.creil.fr)

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE